

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNTF défend le futur mécanisme européen de financement des infrastructures

Paris, mardi 30 octobre 2012 - Le président de la FNTF, Patrick Bernasconi, apporte son soutien au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), en cours d'adoption pour la période budgétaire 2014-2020¹.

Ce nouveau dispositif doit co-financer les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications qui présentent un intérêt à l'échelle de l'Union européenne, en particulier les sections transfrontalières qui ne seraient pas réalisées sans cet « effet de levier ».

En souscrivant à cette Déclaration de soutien, la FNTF défend également le **budget proposé - 50 milliards d'euros** - comme un montant minimum au regard des besoins d'investissements dans les réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et les technologies de l'information et de communication (estimés à 1000 milliards d'euros à l'échelle de l'Union européenne).

Dans cette période d'arbitrages financiers sur les priorités des politiques européennes, la FNTF souligne l'importance d'un **budget européen ambitieux pour les infrastructures**. Elle rappelle que pour la période 2007-2013, la Commission européenne, soutenue par le Parlement européen, avait proposé 20,3 milliards d'euros pour les infrastructures de transport et 230 millions d'euros pour l'énergie. Les négociations avec les gouvernements nationaux avaient finalement débouché sur un budget largement amputé, limité à 8 milliards d'euros pour les infrastructures de transport et à 155 millions pour les infrastructures d'énergie.

Dans le prolongement du Pacte européen pour la croissance et l'emploi des 28 et 29 juin 2012 et avant la prochaine réunion du Conseil européen des 22 et 23 novembre, **la FNTF appelle donc le gouvernement à soutenir clairement le budget proposé par la Commission européenne pour le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe.**

Afin de s'assurer de la réalisation effective des projets et de la bonne utilisation des deniers publics, la FNTF plaide pour une **concentration optimale des futurs fonds du MIE**. Ceux-ci doivent donc cibler des **projets clairement identifiés**, présentant une **réelle valeur ajoutée européenne** (goulets d'étranglements, sections transfrontalières) et offrant un modèle de financement approprié (co-financements publics et/ou recours aux instruments financiers innovants).

La FNTF invite ses adhérents à souscrire à la Déclaration de soutien au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe et à la diffuser au plus haut niveau.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses [18 Syndicats de Spécialités](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.travauxpublics.info - www.metiers-tp.com

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

¹ http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/kallas/connecting-europe-facility/index_en.htm.